

Le mot du Maire

Nous voici arrivés au seuil de cette année nouvelle. Le temps passe vite, trop vite. Tout au long de l'année écoulée un certain nombre de projets ont été réfléchis, formalisés et pour certains réalisés ou entamés. Le temps nécessaire pour voir concrétiser leur réalisation est long, beaucoup trop long à mon avis mais ne peut en être autrement avec les procédures. Le conseil se réunit mensuellement pour évoquer des sujets à traiter puis décider ensemble de leur exécution.

En 2016 la réfection de la Mairie a commencé : les sanitaires ont été refaits et ils en avaient besoin. Le bureau du Maire réaménagé « du sol au plafond ». Celui-ci sera maintenant un endroit agréable où pourront être reçus nos concitoyens qui souhaitent échanger de façon plus personnelle. Une bibliothèque installée dans la salle du conseil reçoit les livres déposés par la bibliothèque départementale. Etant soumis à l'accessibilité des personnes à mobilité réduite, ce qui est normal, nous avons posé des mini rampes d'accès aux bureaux. Le réaménagement des sanitaires extérieurs et ceux du foyer sont en cours. L'enfouissement des réseaux à la Pannonie ainsi que le revêtement des voies sont terminés. Le cache conteneurs est enfin en place ce qui donne, là aussi, un aspect plus agréable. La révision de la carte communale s'est poursuivie. Dans le travail tout au long de l'année, le cantonnier entretient les nombreux espaces de notre commune, ce qui nécessite en permanence un suivi même si ce n'est pas en premier devant chez soi.

Au second semestre 2017 l'enfouissement des réseaux à Poudurac va commencer. La mise aux normes pour l'accessibilité poursuivie. Le gros morceau sera encore le sujet de la rénovation Bouscarel : souhaitons mettre 150000€ pour la rénover, sinon qu'en faire ? Beaucoup d'autres opérations, petites ou grandes, verront le jour au fur et à mesure : quelques-unes sont citées dans ce journal

La communauté de communes : actuellement nous sommes sur le nord du département et nous avons exprimé le vœu d'aller vers le Causse. Une procédure juridique engagée suit son cours.

Le dernier recensement a vu passer en dessous de 100 habitants notre commune, la baisse des finances avec... Nous ne pourrions faire l'économie d'une réflexion sur les communes nouvelles. Vastes discussions à venir.

Je terminerai mon propos en vous présentant ainsi qu'à vos proches, mes meilleurs vœux pour la nouvelle année 2017, qu'elle vous apporte bonheur et santé.

Sommaire

Page 1

- éditorial

Pages 2 et 3

- conseils municipaux

Page 3

- projets 2017

Page 4

- joies et peines

Page 5

- haut débit,
- SYMICTOM

Page 6

- Urbanisme

Page 7

- Site internet de Couzou

Page 8

- Comité des fêtes



CONSEILS MUNICIPAUX : Les comptes rendus sont affichés à la Mairie sur le panneau à la suite de chaque séance. Ils sont également repris sur le site de la commune : couzou.fr

14/01/2016

- Carte communale : avancement suite aux visites de décembre et janvier,
- Réflexion sur les travaux 2016 à envisager,
- Organisation pour les commissions municipales,
- Situation à la Communauté de communes et les commissions.

18/02/2016

- Rectification adhésion ADS,
- Plan départemental numérique,
- Carte communale,
- Maison Bouscarel,
- SDCI,
- Points sur la Communauté de communes.

17/03/2016

- Délibération pour classement voies du centre bourg,
- Classification des voies de la commune auprès de CAUVALDOR pour l'entretien et l'investissement,
- Etat réalisation budget 2015 et choix pour 2016,
- Carte communale : proposition de lieux potentiellement constructibles,
- Projet maison Bouscarel : cheminements et procédures pour les aides,
- Point sur la Communauté de communes.



13/04/2016

- Vote compte administratif 2015,
- Affectation du résultat 2015,
- Vote compte de gestion 2015,
- Vote des taxes locales directes 2016,
- Vote du budget primitif 2016,
- Demande de subvention au titre de l'amende de police,
- Intégration du lac de Vendol et de la Pannonie dans le petit patrimoine de la Commune.

19/05/2016

- Délibération convention pour l'instruction des autorisations et actes relatifs à l'occupation du sol,
- Délibération convention planification en matière d'urbanisme,
- Avis sur SDCI de la Préfète et proposition création d'une Communauté de communes Causse Central,
- Délibération pour lancement phase 1 de la rénovation de la maison Bouscarel,
- Participation au financement des repas des enfants scolarisés à l'école Ste Hélène,
- Point sur la Communauté de communes.

16/06/2016

- Délibération conventions ACTES avec le Préfet,
- Maison Bouscarel : point sur le projet,
- Carte communale,
- Point sur l'avancement de la Communauté de communes Causse Central,
- SYMICTOM de Gourdon,
- Point sur la Communauté de communes.

08/07/2016

- Délibération sur le périmètre CAUVALDOR + Cère et Dordogne + commune nouvelle de Sousceyrac en Quercy, suivant arrêté de Mme la Préfète,
- Décision du conseil municipal sur les emplacements à urbaniser dans le cadre de notre carte communale.

22/09/2016

- Inventaire avec mise à jour du petit patrimoine,
- FDEL : dissimulation des réseaux aériens hameau de Poudurac,
- Délibération virement de crédit au chapitre 012,
- Mise en place d'une commission action sociale suite à dissolution du CCAS,
- CLECT : vote d'orientation.

13/10/2016

- Ouverture programme Ad'ap,
- Délibération participation sur dépense véhicule et en commun avec Carluçet,
- Remboursement carburant,
- Délibération indemnité Trésorier (remplacement Mme Dewailly).

24/11/2016

- Ouverture programme columbarium et demande DETR 2017,
- Ouverture programme création point d'eau pour défense incendie et demande DETR 2017,
- Ouverture programme restauration vitraux église et demande subventions,
- Point sur la création Causse Central et procédures en cours,
- Point info sur CAUVALDOR et commissions en cours,
- Point sur enfouissement réseaux à Poudurac,
- Motion de soutien au classement zones défavorisées,
- Décision modificative amortissement subvention d'équipement pour la 3^{ème} tranche d'enfouissement des réseaux.

15/12/2016

- Demande de la DETR pour programme columbarium,
- Demande de la DETR pour les réserves incendie : lac et équipements.
- Délibération convention d'adhésion au service de remplacement du Centre de

Gestion et tarification du service de remplacement,

- Délibération pour don au refuge MASAQ de Figeac.



EN PREVISION POUR 2017 :

- Rénovation lac de la Pannonie,
- Mise aux normes des lacs de la commune enregistrés comme « réserve incendie »,
- Aménagement bureau accueil du public,
- Maison Bouscarel, que faire de ce bien : réhabilitation ou s'en séparer ?
- Mise en place adaptation : de l'église, des sanitaires extérieurs et du foyer pour les personnes à mobilité réduite,
- Enfouissement des réseaux à Poudurac : reprise en partie des canalisations d'eau à remettre sous la voirie,
- Eclairage : rénovation de tous les anciens éclairages restants sur la commune,
- Terminer nettoyage et balisage circuit chemin Combe de Cahors,
- Panneau informatif des chemins de la commune implanté sur le couderc,
- Pose cabine téléphonique près parking : point infos tourisme notamment,
- Réunion publique présentation de la révision de notre carte communale, ensuite processus pour l'approbation.

A la suite de débats en conseil, d'autres projets pourront s'ajouter ou être retranchés à cette liste.

Nous verrons l'ensemble de ceux-ci en fonction de l'ordre des priorités et du budget que nous définirons ensemble.

Nos joies

Baptême républicain le 9 juillet
de **Joé Arthur LESELLIER**

Eliane Cécile DUPONT et
Michel RODIER

se sont unis le 12 août à la Mairie

Eliott ROY DE LACHAISE

né le 10 octobre



Nos peines



Jean FAVRESSE

Nous a quittés le 31 mai

Patrick BERTHAU

Décédé le 26 octobre, inhumé le 28

Au cimetière de Couzou

Odet BAZALGUES

Décédé le 05 novembre, inhumé le 08

Au cimetière de Couzou

HAUT DEBIT

Ceux et celles qui utilisent internet dans notre commune sont tous les jours confrontés aux difficultés de connexion et de débit. Le SDAN (Schéma Départemental d'Aménagement Numérique) met en place le haut débit pour tout le monde avec un minimum de 8Mo, suffisant pour avoir la télévision et la téléphonie par le modem. La commune de Couzou, ayant moins de 50 lignes, doit avoir dans le plan une couverture haut débit avec une antenne et du Wi-Fi. Cette technologie a, par le passé, connu de gros problèmes. L'entretien des émetteurs laissait à désirer, au fur et à mesure que les habitants pouvaient se connecter au réseau téléphonique. Après beaucoup de mails, échanges, et revenir sans arrêt à la charge, le Maire a eu la quasi assurance que nous aurions une augmentation de débit par la ligne téléphonique. La fibre viendrait de Rocamadour enterrée puis sur les poteaux téléphoniques pour arriver au sous-répartiteur à côté de la mairie. Une fois équipés, nous pourrions attendre 30Mo dans le bourg et 20Mo jusqu'à Poudurac. Nous ne savons pas encore ce qu'il en sera pour la Pannonie.

A chaque rencontre le sujet est abordé et il n'est pas question de lâcher avant d'obtenir satisfaction.

SYMICTOM

Poubelles vertes : lundis 1 semaine sur 2 l'hiver / tous les lundis en été

Poubelles non recyclables : tous les vendredis

Tous les conteneurs ont été remplacés cet automne par des neufs.

- Le dépôt dans les poubelles grises doit être fait dans des sacs fermés. Les épluchures peuvent se mettre au compost dans le jardin. Des bacs existent et disponibles au SYDED pour ceux qui le souhaitent. Ne pas y mettre n'importe quoi non plus. Les odeurs signalées en période estivale sont les conséquences de ce type de dépôt. Respecter les autres, c'est aussi se respecter.
- Lorsqu'il y a plusieurs conteneurs du même type, éviter de disperser les dépôts dans plusieurs bacs. Remplissez au fur et à mesure, ce qui évite aux ouvriers qui relèvent une manipulation inutile.
- Conteneur du cimetière : n'y mettre que les pots de fleurs. Les pots en terre et plantes ou fleurs fanées sont à déposer dans le bac à côté.
- Les éléments de toute autre nature (jouets, bidons vides, structures métalliques, tissus...) doivent être déposés à la déchetterie de Gramat (gratuite). Je pense que tout un chacun se rend régulièrement dans cette ville et peut y déposer ces éléments. Si problème, le signaler à la Mairie afin de trouver une solution.

Avec un petit peu de bonne volonté on y arrivera

Consultez les 2 feuilles d'infos jointes à ce journal



URBANISME

A partir du 1^{er} janvier 2016 toute construction ou agrandissement de surface est assujéti à la Taxe d'Aménagement. La valeur prise en compte nationalement pour le calcul en 2017 est de 705€/m². Nous avons délibéré pour appliquer 1% de cette valeur avec des réductions ou exonérations. Prendre contact avec la Mairie pour plus d'information. Lors du dépôt des documents d'urbanisme concernés, chacun sera informé de la taxe dont il sera redevable.

Documents nécessaires pour une demande d'urbanisme

- Demande de certificat d'urbanisme

Cerfa n°13410*02

Permet de connaître le droit de l'urbanisme applicable à un terrain donné et de savoir si l'opération projetée est réalisable.

[Fiche complémentaire/autres demandeurs de demande de permis de construire et autres autorisations d'urbanisme](#)

- Déclaration préalable - Constructions et travaux non soumis à permis de construire portant sur une maison individuelle et/ou ses annexes

Cerfa n°13703*03

Permet de réaliser des travaux sur une maison individuelle (extension, modification de l'aspect extérieur, ravalement de façade...), de construire une annexe à son habitation (piscine, abri de jardin, garage...) ou d'édifier une clôture.

[Notice explicative pour les demandes de permis de construire, d'aménager, de démolir et déclaration préalable](#)

[Fiche d'aide pour le calcul de la surface de plancher et de la surface taxable](#)

- Demande de permis de construire pour une maison individuelle et/ou ses annexes comprenant ou non des démolitions

Cerfa n°13406*03

Permet notamment de réaliser ou agrandir une maison individuelle ou ses annexes.

[Notice explicative pour les demandes de permis de construire, d'aménager, de démolir et déclaration préalable](#)

[Fiche complémentaire/autres demandeurs de demande de permis de construire et autres autorisations d'urbanisme](#)

[Fiche d'aide pour le calcul de la surface de plancher et de la surface taxable](#)

Les documents CERFA nécessaires sont à votre disposition sur internet ou à la mairie

Adresse internet et liens pour téléchargement

<http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/R1970.xhtml>

SITE INTERNET DE LA COMMUNE : couzou.fr

Diverses rubriques, par l'intermédiaire des onglets, sont accessible, d'autres nécessitent de la réflexion car ces mises en place demandent du travail et du temps pour s'en occuper.

- Pour la mairie les comptes rendus de conseils et les publications sont intégralement affichés,
- Un agenda informe la date des réunions du conseil prévue, celles du comité des fêtes et en 2017 pour information le calendrier du Maire.
- La bibliothèque départementale de prêt met à notre disposition en mairie (ouverte le mardi et vendredi matin) des livres dont la liste est disponible sur le site. N'hésitez pas il y a des livres pour petits et grands.
- Le recensement du patrimoine communal est affiché. Nous allons 'y adjoindre les photos correspondantes. Au-delà du GR les circuits et chemins de promenade sur Couzou seront décrits.
- Des infos sur le tri et la déchetterie. Depuis cette année nous avons à la mairie un bac « bouchon d'amour » pour le dépôt de bouchons plastiques.
- Les festivités pour 2017 sur notre territoire trouveront leur place. Les plaquettes diffusées seront reprises.
- Les liens utiles seront renforcés pour que chacun puisse trouver dans de nombreux domaines ce dont il peut avoir besoin.
- La page contact afin que chacun puisse faire ses remarques.

Encore beaucoup de travail à réaliser pour que le site soit le plus complet possible. Nous espérons y arriver dans un délai raisonnable avec l'aide de chacun pour y mettre des éléments d'informations utiles.

LE COMITE DES FETES DE COUZOU VOUS SOUHAITE UNE BONNE ANNEE 2017

Un petit rappel des festivités de l'année 2016

Sept événements ont été organisés sur la commune:

- | | |
|-------------------------|--------------------|
| - SAMEDI 13 FEVRIER | SOIREE CREPES |
| - SAMEDI 16 AVRIL | PAQUES |
| - SAMEDI 25 JUIN | FETE DE LA MUSIQUE |
| - LUNDI 15 AOUT | LES AUBADES |
| - SAMEDI 20 AOUT | FETE DE COUZOU |
| - DIMANCHE 25 SEPTEMBRE | VIDE GRENIER |
| - SAMEDI 19 NOVEMBRE | SOIREE CHATAIGNES |

Pour 2017 les dates définitives ne sont pas encore arrêtées et nous vous en informerons dès celles-ci connues.

Un grand merci aux Couzounnais et Couzounnaises, qui sont actifs au moment des événements et permettent que ceux-ci se déroulent dans les meilleures conditions.

L'équipe du comité des fêtes

